

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE : LE DÉPARTEMENT CÈDE LE RÉSEAU EPARI POUR 46 MILLIONS D'EUROS

Le Département du Rhône a toujours été précurseur pour l'aménagement numérique de son territoire.

Depuis 1992, l'EPARI, syndicat mixte ouvert, a pour mission de gérer l'entretien d'un réseau de communication sur l'ensemble du territoire du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon. Il intervient notamment dans le cadre de la mise en place du plan France Très Haut Débit, auquel est associé le Département du Rhône, afin de déployer la fibre sur toutes les communes du territoire.

En 1995, l'EPARI a confié, par convention de concession de service public, à la société RVC, devenue SFR, l'exploitation du réseau pour une durée de 30 ans. Ce réseau a permis d'assurer des services de communications électroniques à Très Haut Débit auprès de 55 000 clients sur les territoires du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon.

Face aux évolutions technologiques et à la généralisation des acteurs privés sur le territoire, les élus du Conseil syndical de l'EPARI, présidé par Daniel Valéro, se sont accordés pour lancer une procédure de cession du réseau.

Afin de limiter le risque d'une baisse significative de la valeur du réseau d'ici 2025, le Syndicat a engagé une démarche en vue de procéder à sa cession anticipée. À la suite d'un appel d'offre lancé par l'EPARI, le Comité a décidé de retenir une offre de l'opérateur privé "Infra Corp SAS" d'un montant de 46 millions d'euros. La promesse de vente devrait être signée d'ici fin 2022 pour une cession effective fin 2023. Préalablement à la cession du réseau, sera prononcée la résiliation de la convention de concession avec SFR qui prendra fin à l'automne 2023, provoquant ainsi la disparition de l'EPARI.

Le Département du Rhône et la Métropole de Lyon se partageront à parts égales le produit de la vente. Cette somme sera en partie réinvestie par le Département pour la mise en place de son futur plan de transformation numérique.

Plan Très Haut débit : Où en est-on du déploiement de la fibre optique sur le Rhône ?

Près de 90 % des adresses du Département du Rhône sont d'ores et déjà raccordables à des offres de fibre optique. D'ici moins d'un an, les 208 communes de notre département seront équipées à 100 % par la fibre optique (155 par Orange et 53 par SFR-FTTH devenu XP-Fibre).

Dans le Rhône, le déploiement de la fibre optique n'a rien coûté aux usagers : il a été mené sur fonds propres des opérateurs. Daniel Valéro, Vice-président en charge de la transformation numérique, va présenter un bilan détaillé de ce déploiement en décembre 2022.



ZOOM SUR

Plan de transformation numérique : le Département s'engage sur 12 objectifs

Acteur fortement investi dans le numérique, le Département est conscient des enjeux mis en exergue par la crise sanitaire : l'évolution des modes de vie et de travail renforcent la nécessité du développement des services numériques.

Dans ce contexte, l'Assemblée départementale a adopté un projet global de transformation numérique pour soutenir des projets et des actions qui ont un impact concret dans le quotidien des Rhodaniens.

Ce dispositif permettra de **faciliter les démarches** des usagers et de **favoriser l'exercice des missions des agents et des élus de la collectivité**.

Le plan de transformation numérique comprend **12 objectifs** pour lesquels le Département s'engage.

[Cliquez ici pour télécharger le plan d'actions](#)

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

Le Département du Rhône poursuit sa transformation numérique

Notre plan d'actions

- Mieux informer les usagers grâce au déploiement du nouveau site internet Rhône.fr
- Développer des services digitalisés d'usage facile pour les citoyens, les maires, les associations, les partenaires du Département
- « L'humain au bout du fil » pour une prise en compte de tous les besoins
- Accompagner les usagers les plus éloignés du numérique grâce aux conseillers numériques
- Protéger les données personnelles de plus de 50 000 usagers, des 2 000 agents et des élus
- Une gouvernance de la data pour une meilleure valorisation des données
- Equiper les collèges et développer les usages numériques
- Consolider la dynamique territoriale en termes d'aménagement numérique fibre et téléphonie
- Faciliter le travail des agents par la dématérialisation et l'automatisation des process dans un objectif de garantie du service à l'usager
- Innovier nos services numériques grâce à une veille technologique et des expérimentations
- Structurer les systèmes informatiques et développer des pratiques ecoresponsables
- Faire de la politique de cybersécurité une priorité départementale pour notre collectivité et nos partenaires

www.rhone.fr

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Direction de la Communication · Relations presse

Tél: 04 72 61 78 39

philippe.hugot@rhone.fr et lea.cordonier@rhone.fr